L'ABEILLE.

CONDITIONS :

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrerages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit *au bureau* de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de [illegible] lignes, ou moins.

[illegible] publics [illegible] qu'en les [illegible] aux frais de ceux qui les feront envoyés.

On prend des abonnements [illegible], pour publier les avis, à des prix [illegible].

[illegible] pour le cas [illegible] sera [illegible] abonnement [illegible] qui ville [illegible] aux éditeurs doivent être affranchies; [illegible] contraire, elles resteront à la poste.

MALLE DE LA VILLE ORLEANS

Washington,
PAR LA
MOBILE.

LES BATEAUX-A-VAPEUR

LONG-BRANCH, Cap. C. WALKER,
MOUNT-VERNON, Cap. J. QUIRK,

PARTIRONT de cette ville, trois fois par semaine, (les lundis, mercredis et vendredis,) à 6 heures du matin, avec la malle pour la Mobile, d'où elle sera transportée par les voitures de poste, dans les états bordant l'Atlantique. Les bateaux ci-dessus toucheront également à la baie St. Louis et au port Chrétien, en allant et en revenant.

☞ Les bateaux ci-dessus partiront alternativement des Piquets tous les Dimanches et Jeudis pour Madisonville; le Dimanche à 7 heures et demie du matin, et le Jeudi à 2 heures après midi. Au retour, ils partiront de Madisonville le Lundi à 2 heures et demie après midi, et le Vendredi à 4 heures du matin. Les passagers devront se trouver à bord du bateau à cheval au Bassin, le Dimanche à 6 heures du matin, le Jeudi à midi.

Passage pour Madisonville et retour $4 00
Passage pour aller ou revenir 2 00

2 nov

POUR VICKSBURGH, NATCHEZ,
et les Ports Intermédiaires.

Le bateau à vapeur **FELICIANA**, cap. Edgerton, sera à la Levée, Mercredi 15 du courant, prêt à recevoir du fret pour les lieux ci-dessus, et sera expédié sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou bien à

FOSTER & HUTTON.

☞ Le *FELICIANA* fera régulièrement les voyages entre la Nlle. Orléans et les ports ci-dessus, et s'arrêtera aux postes intermédiaires pour y prendre du fret ou des passagers. 2 nov

Pour le Bayou Sarah, Baton-Rouge, Plaquemines et les ports intermédiaires.

Le superbe bateau-à-vapeur à hassé pression **COLUMBIA**, Capt. MURFORD, fera régulièrement les voyages (comme paquebot) entre cette ville et les endroits ci-dessus désignés. Il partira d'ici pour le Bayou-Sarah, tous les dimanches, à 10 heures du matin, et à son retour, il partira du Bayou-Sarah pour la Nlle-Orléans tous les mercredis, à la même heure.—Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à

C. BYRNE.

Pour le Bayou Teuica, le Bayou-Sarah, la Fausse Rivière, Baton-Rouge et tous les ports intermédiaires.

Le bateau-à-vapeur **COOSA**, Cap. O. P. CAINE, fera régulièrement les voyages ci-dessus désignés. Il partira d'ici tous les mercredis, à 10 heures du matin; et du Bayou-Sarah, tous les dimanches, à 8 heures du matin.—Pour fret ou passage s'adresser à bord.

2 nov.

POUR BORDEAUX

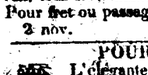

L'élégante barque fine voilière **WYOMING**, Cap. COULON, aurait besoin de 100 balles de coton pour compléter sa cargaison Pour cette quantité de fret ou passage, le dit navire ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à

8 nov. J. W. ZACHARIE & co,

POUR BOSTON.

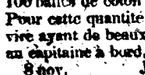

Le beau paquebot fin voilier brick **WILLIAM**, capt. COLLINS, sera expédié sans délai. Pour fret ou passage, ce brick ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à

9 nov STETSON & AVERY.

A FRETER,

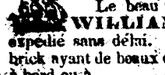

Le beau brick fin voilier **ELIZA**, capitaine Palmer, du port de 200 boucauts, maintenant prêt à recevoir un chargement. S'adresser à

3 nov STETSON & AVERY.

POUR BALTIMORE.

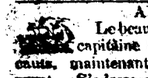

La goëlette fine voilière **MARY**, capitaine WEEKS ayant une grande partie de son chargement engagée et allant à bord sera promptement expédiée. Pour le reste du fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser au capitaine à bord vis-à-vis les Magasins Bleus, ou à

28 oct J. W. ZACHARIE & CO.

POUR PHILADELPHIE.

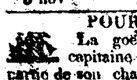

Le beau brick fin voilier **VINEYARD**, Capitaine THORNES, a besoin de 100 boucauts pour compléter sa cargaison. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

26 oct. J. W. ZACHARIE & CIE.

POUR BOSTON *(Un Paquebot.)*

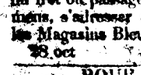

Le beau brick fin voilier **CYGNET**, Cap. RICE, est en chargement entre les deux marchés, et sera expédié sous peu de jours. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou bien à

21 oct. STETSON & AVERY.

NOURRICE A LOUER.

UN pourra se procurer une jeune négresse nourrice, très saine, ayant un enfant de deux mois, et très bon sujet, en s'adressant à M. Jean Rousseau, rue de Chartres, entre Toulouse et St. Louis, ou à l'imprimerie de cette feuille.

22 nov—8

FROMAGE, POMMES &c.

bls. Fromage d'excellente qualité, 30 bls. Pommes de Russell, 13 do. Cerises, 80 do. Oignons, 24 do. patates &c., 18 douzaine aux paniers. A vendre à bord du brick *William*, ou prix [illegible]

STETSON & AVERY.

9 nov. rue Royale, No. 87.

AGRICULTURE.

Les personnes qui désireraient acheter de jeunes orangers doux pour plants déjà formés et bien dirigés, des limonniers de deux espèces, des citroniers de la Chine, des figuiers, des pêchers et des grenadiers, trouveront environ cinq cents de ces arbres dans le terrain qui fait l'encoignure des rues [illegible] et Roman.

[illegible]m JUAN NIMMO.

PATATES SUR SAVANNAH, (Ga.)

A vendre par STETSON & AVERY.

NOUVEAU BAZAR DE PARFUMS,
RUE ROYALE N°. 243.
(ENTRE STE. ANNE ET DUMAINE.)

L. Choisne, Parfumeur,

DE retour de France par le Bolivar, a l'honneur d'informer le public qu'il a apporté avec lui un assortiment [illegible] PARFUMERIE superfine [illegible] articles nouveaux, on [illegible] magasin: l'eau des Alpes (vantée [illegible] Bourbonne & Maurin; l'extrait de Jasmin, le Caprice de Valerie, l'Ambroisie; le miel d'Angleterre, l'extrait de muguet, de Reséda de Chipre, &c. &c.; tous parfums recherchés et qui se recommandent d'eux-mêmes par tout ce qu'ils réunissent d'agréable; le miel anti-scorbutique; le superbe rouge aux fleurs de Safiore de l'Inde; le beau rouge-vert d'Athènes; rouge de Castile, &c.

Un très-grand assortiment de peignes très-fins découpés, gravés, estampés et de la dernière mode; brosses à dents, fines et de tous genres pour habit, à barbe, à ongles, à peigne, &c.—jarretières, bretelles, très-jolies bourses nouvelles; cols brodés; robes de bal brodées; des cornes de chasse montées en argent.

☞ Le susnommé ne pouvant, à cause du nombre beaucoup trop considérable d'articles de Parfumeries, contenus dans son magasin, en faire ici l'énumération, remettra aux personnes qui l'honoreront de leur confiance un catalogue de toutes ses parfumeries.

SEUL DÉPOT DU

PARAGUAY-ROUX.

SPÉCIFIQUE CONTRE LES MAUX DE DENTS.

L. CHOISNE, toujours dépositaire du précieux adontolgique de Mrs. Roux & Chais, sans croire utile de rappeler ici les vertus incontestables du Paraguay-Roux que tant d'heureux effets ont mieux fait connaître que tous les éloges dont ont retenti les journaux, juge nécessaire aujourd'hui d'avertir le public, que, comme seul dépositaire du Paraguay-Roux, il ne garantira l'efficacité de ce remède qu'autant que les flacons, non seulement sortiront de son magasin, mais encore seront revêtus du nom de L. CHOISNE, DEPOSITAIRE. En conséquence, il prie les personnes qui se sont déjà servies du Paraguay-Roux, ainsi que celles qui pourront en avoir besoin de ne pas le confondre avec l'élexir du Paraguay, le baume du Paraguay et une foule de semblables compositions honteuses que chaque jour voit prôner et qui n'ont rien de commun avec le Paraguay-Roux, de Roux et Chais doit le dépôt se trouve chez le sus-nommé, rue Royale No. 243, entre les rues Ste.-Anne et Dumaine.

23 nov—6m

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS
A L'INSTAR DE PARIS

EN PARFUMERIE, BROSSERIE, COIFFURES EN FLEURS, do. EN PLUMES, do. EN CHEVEUX DANS TOUS LES GENRES.

Rue de Chartres, No. 176, encoignure Jefferson.

A L'HONNEUR de prévenir les dames et messieurs, qu'il vient de recevoir de Paris un grand assortiment de faux cheveux dernière invention, fines parfumeries aussi fraiches que possible telles que comestiques de crême d'amandes nuères, do. de colimacon, do. de concombre, le véritable lait de rose, les savons à la rose, do. d'amande amère, do. transparent, &c. &c. fines eaux de rose, do. jasmin, do. musc, do. Lavande, flacons bouchés à l'Emerie, eau de Cologne.

Pour l'entretien des dents, le trésor de la bouche, l'opist en pots de porcelaine, la poudre carbonique, et le corail &c. Le véritable paraguay roux de l'inventeur. Il a l'avantage d'annoncer qu'il a obtenu de Mr. Aubril coiffeur du palais royal à Paris, l'entrépôt de l'huile de philocome (par brevet) si justement appréciée pour l'entretien des cheveux, et rendre la souplesse aux cheveux les plus rudes. Comme il existe une contrefaçon de cette huile, le public est averti pour n'être pas induit en erreur, que sur chaque flacon on a gravé le nom de l'inventeur, 'Aubril, Palais Royal,' et que ledit flacon est revêtu de sa signature sur l'enveloppe. Cette huile ne se trouve que chez Gaillhiac.

De plus le plus grand, importation Grecque de Mr. Guelaud, premier parfumeur de Paris; cette composition est utile pour empêcher les cheveux de tomber et de blanchir. Un superbe assortiment de rasoirs de Damas *de sir Henry, de Paris*, et de Grenet; cuirs, pierres à raser, pinceaux pour la barbe, différents goûts, boites à barbe en cristal, do. en noyer, houpes de cygne, boites à poudre, &c. Brosses de choix de différents goûts, à habits, à tête, à peau, à ongles, à dents, &c, glaces à mains, montures élégantes &c.—assortiment de peignes d'écaille à dresser pour dames, à relever les cheveux, à chignon, à papillottes, à décraser; do. en ivoire à favoris, do. en plomb &c. Assortiment des mêmes objets en buffle imitant l'écaille. Pour coiffures du jours, guirlandes, turbans, fleurs, plumes, gants de castor, do. peau de chevreau, do. blancs et couleur paillé, faux cheveux dans les genres les plus nouveaux pour dames; touffes, tours à bandeau, raie de chair, fausses queues, 3-4 et autres perruques de femmes, implantées, &c.—Pour hommes, toupets métalliques et à crochets, perruques, &c.

Devant partir de nouveau, en mai prochain, pour France, afin de faire ses achats lui même, il passera pendant toute la saison les articles ci-mentionnés au prix les plus modérés, entr'autres la Paraguay Roux, pour les maux de dents, qui s'est vendu $2 dans plusieurs autres magasins, il le donnera à $1.

☞ Il continue à exécuter avec promptitude, dans son magasin, tous les genres de postiches de goût. 17 nov.

AVIS.

MR. DEVELLE,
PEINTRE DU THEATRE D'ORLEANS.

OFFRE ses services aux pères de famille qui voudront bien lui confier leurs enfans. Il peut disposer de quelques heures dans la journée, et il les consacrera à leur donner des leçons de dessin et de peinture à l'aquarelle et à l'huile. Il ne négligera rien pour se rendre digne de la confiance qu'on voudra bien lui accorder.

Sa demeure est rue St. Philippe, No. 78, entre les rues Bourgogne et Remparts, ou au Théatre d'Orléans. 18-nov—1m

PERDU.—On suppose qu'il a été enlevé par mégarde, du navire Tennessee, un barril de Fromage, marqué MP. Toute information qu'on pourrait en donner sera accueillie avec reconnaissance par

THOMSON & GRANT.

17 nov. No. 30, rue de la Levée.

90 PIECES toile d'emballage du Kentucky, à vendre par

17 nov J. W. ZACHARIE & CO.

CORDES DE HARPE.—Le soussigné vient de recevoir et offre à vendre à son magasin de pianos et de musique, un assortiment de cordes de harpe. J. G. KLEMM,

3 nov Rue du Canal, No. 40.

LEÇONS DE MUSIQUE ET DE VIOLON

LE Soussigné, de retour en cette ville, et cédant à la demande de plusieurs de ses anciens élèves, prévient le public qu'il consacrera une partie de son temps à donner des *Leçons de violon* et d'accompagnement de piano. Il saisit cette occasion pour annoncer que l'on trouvera chez lui un assortiment de Musique de tout genre. Sa demeure est rue Ste. Anne, No. 120. C. HERZ.

Qui offre à vendre un très bon PIANO de la manufacture de HENRY HERZ de Paris.

26 nov—5.

FORTE-PIANOS DE VIENNE.

LE soussigné vient de recevoir par le brick William Henry, et d'autres arrivages récents de Philadelphie et de New-York, un bel assortiment de **PIANOS QUARRES** en cabinet, de la meilleure qualité et d'un travail supérieur, et qui sont tous garantis. Aussi des *FLUTES* de toute espèce, des *VIOLONS, VIOLONCELLES, GUITARS, CLARINETTES, BASSONS, COR DE CHASSE, TROMPETTES, TAMBOURS, FIFRES, CORDES à Boyau, ANCHES*, et tous autres articles de musique en gros et en détail, à des prix modérés.

JOHN G. KLEMM,

1er. nov—4 Rue du Canal, No. 40.

Magasin de peignes
ET AUTRES ARTICLES,
Rue de Chartres, No. 10, près la rue du Canal.

LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre, à son magasin récemment ouvert, un assortiment considérable d'articles de son genre de commerce, tels que peignes à chignon sculptés, en écaille; do. à bord haut; do. à bord découpé en forme de plumes; peignes à papillotte, en écaille; do. longs; peignes de poche et à retaper, en écaille, peignes brésiliens à roulean, riche modèle du dernier goût; do. à papillotte et de côté; jolis peignes de poche en ivoire; peignes à chignon, à bord doré et découpé en fleurs. Aussi, miroirs dorés de différentes grandeurs; miroirs de toilette, mobiles; do. de poche et de toilette, à l'allemande. Cartes impériales américaines, françaises et espagnoles. Tables de *Backgammon*; échiquiers, boites à dés et billes de billard. Cigares de la Havane et mêlés; tabac à priser, d'Espagne et de Maculas; Bertelles en soie, en coton et en laine. Eaux de Lavande et de Cologne, ainsi qu'un assortiment considérable d'articles de parfumerie; cerat végétal et beaume de Colombo. Cuirs à raser d'Emmerson, de Morgan et de Duff; boites à barbe, avec et sans miroir. Balais de crin; housses à comptoir, à foyer et à table; do. à souliers à dents, à cheveux, à fard et à habit; do. à favoris, à ongles et à polir; pinceaux à barbe; fard végétal et boucles de ceinture; poudre à poudrer; cirage; vergettes; soufflets communs et enjolivés. Cannes à épée, verres ciselés, grains de colliers, tabatières, toilettes d'homme. Canifs, rasoirs et ciseaux fins; miroirs concaves; poudre à cuire; dominos; huile d'ours et de Macassar; écritoires de liège; crayons, agraffes; boutons en perle, pour chemise, gilet de dessous et bertelles. Porte-feuilles, souvenirs, &c. Aiguilles et épingles, et enfin un grand nombre d'autres articles qu'il vendra à des prix modérés en gros et au détail, pour du

18 nov—bin. B. REES.

J. G. ARRAIZA
& CO.

VIENNENT de recevoir par le paquebot Azelia, de New-York, un joli assortiment de chaussures telles que Bottes de première qualité au dernier genre, Brodequins pour hommes, fin et commun, Souliers pour hommes, fin et commun, Bottines et Souliers en peau et en prunelle, pour dames au dernier genre, aussi pour demoiselle et enfants; Chapeaux fin et commun pour hommes, et enfants, qu'ils vendront à des prix modérés. 24 nov.

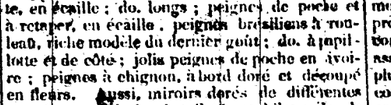

CHIGÉ,
MAITRE
BOTTIER.

A l'honneur de prévenir le public, qu'il a transporté sa boutique de la rue Toulouse à la rue de Chartres, entre Toulouse et St. Louis, maison du Dr. Thomas. Il informe également ses pratiques qu'il a reçu par le navire Bolivar, une grande quantité de **CUIRS** d'une des premières manufactures de Paris. Il ose espérer que tous ceux qu'ils l'ont encouragé jusqu'à ce jour, continueront à lui accorder la même confiance qu'il s'efforcera de mériter de plus en plus par les soins et l'exactitude qu'il mettra à remplir les commandes qui lui seront faites.

10 nov—3m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Spencer, Lloyd & Co.

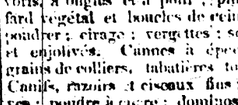

ONT transporté leur magasin du No. 75 de la rue de Chartres, au No. 7, entre les rues de la Douane et du Canal, où ils offrent à vendre, d'importation récente par l'Ohio et autres navires, un assortiment de **BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS**, &c. Les marchands de la campagne sont invités à venir visiter ledit magasin.—☞ 3 oct

CASTORS
DE PREMIERE QUALITÉ.
J. & L. BREWSTER,
RUE DE CHARTRES, No. 59,

ONT reçu par les navires Kentucky, Ohio, et Louisiana un assortiment complet de l'article ci-dessus, de la dernière mode et du goût le plus répandu. 9 oct

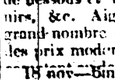

A LOUER—La Maison et les Magasins au coin des rues de la levée et de l'Hôpital, propice pour un hôtel. Un magasin rue Conti, entre Chartres et Levée, No. 23. S'adresser à

nov. 17 G. MARMICHE.

EN débarquement du navire Henry-Astor, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés, balles COUVERTURES de 3 points.

16 nov. THEODORE NICOLET & co.

MADRAS DE GOUT.—2 malles beaux mouchoirs Madras en débarquement du navire Benjamin Morgan, à vendre par

5 oct H. PERRET & CHARBONNET.

DAME-JEANNES.—1800 Grandes Dame jeannes, en débarquement de la barque Uyo; ming, à vendre par

6 nov. J. W. ZACHARIE & CO.

AU PUBLIC.

LE Professeur *B. TRONCHIN* juge convenable de mettre sous les yeux des habitans de cette ville les certificats et lettres ci-après :

Hagerstown, Maryland, 1er. *Juin* 1830.

Nous, administrateurs de l'Académie de Hagerstown, donnons ici avec le plus grand plaisir, à monsieur B. Tronchin, ci-devant professeur des langues Française et Espagnole dans notre institution, un certificat de la manière honorable dont il n'a cessé de se comporter pendant son séjour parmi nous, ainsi que de l'exactitude soutenue et des soins constans qu'il a déployés dans la direction des élèves qui lui étaient confiés. Par sa judicieuse méthode d'enseignement, les pupilles auxquels il donnait des leçons ont fait les progrès les plus satisfaisans dans leurs études: et ce n'est que toute d'un assez grand nombre d'élèves, qui offrissent une juste compensation à ses travaux éclairés, qu'il a cessé d'appartenir à cette académie.

Nous recommandons de tout cœur au public, Mr. Tronchin et, près de ceux qui voudraient lui donner de l'emploi pour enseigner les langues Française, Anglaise et Espagnole, nous le garantissons professeur plein d'assiduité, d'intelligence et d'instruction, et ne doutons point qu'il ne reçoive promptement les encouragemens qu'il mérite

(Signé) REYNOLDS, *président*..
WM. PRICE,
Z. ANDERSON,
THOS. D. BELL,
D. SPRING.

Nous, soussignés, négocians, avocats et ecclésiastique, demeurant à Hagerstown (Maryland) coïncidons entièrement d'opinion avec les administrateurs de l'Académie de Hagerstown qui ont signé le certificat ci-dessus en faveur du professeur B. Tronchin.—Geo. Hager, Jacob Kausler, Wm. C. Druny, Edward Fitzpatrick, R. W. Randall, A. Johnson, R. M. Tidball, Parker Blood, Robert B. Drane, Wm. M. Marshall.

Académie de Hagerstown, 4 *May* 1830.

Au docteur Adrain, principal de l'Université de la Pennsylvanie, à Philadelphie.

MONSIEUR,—Permettez-moi d'introduire près de vous le porteur de cette lettre, Mr. Tronchin, professeur de notre académie, qui se rend à Philadelphie dans le dessein de donner des leçons d'Anglais, de Français et d'Espagnol n'ayant pas trouvé ici, pour les langues qu'il enseigne, un encouragement convenable.

Avant d'attacher Mr. Tronchin à notre établissement, je demandai aux professeurs Value et Fay, de New-York, leur opinion sur ses connaissances dans les langues modernes. Mr. Value m'assura que Mr. Tronchin était à son avis, de tous les professeurs de langue française qu'il connaissait à New-York le plus capable de donner des leçons; Mr. Fay me rendit un témoignage non moins flatteur de son habileté à professer la langue Espagnole. Outre ces recommandations, Mr. Tronchin produisit à notre assemblée d'administrateurs, les certificats les plus honorables délivrés par d'autres juges très compétens aussi à prononcer sur ses capacités comme professeur. Je ne mentionne ces faits que pour vous donner connaissance des témoignages que nous avions sur le mérite de Mr. Tronchin avant de l'inviter à prendre part à nos travaux; et j'ajouterai, en toute justice, que le succès des élèves de notre séminaire qui ont étudié sous lui ont justifié entièrement la haute réputation de ceux qui l'avaient connu le plus intimement à New-York. Je regrette beaucoup son départ, mais d'après les motifs que je vous ai fait connaître, il est vraisemblable qu'il cherchera de l'emploi loin de nous. Ses manières, comme vous le verrez aisément, sont fort distinguées, et son caractère m'a inspiré en tout point, la plus parfaite estime. Sa connaissance de la langue anglaise est profonde, et peut le rendre fort utile dans quelque institution que ce soit. Il écrit avec une rare perfection et possède à fond la tenue des livres. Je n'hésiterai donc pas à recommander M. Tronchin comme un professeur très précieux pour toutes les institutions littéraires de notre pays, et si vous pouvez lui être utile de quelque manière que ce soit dans votre ville, vous m'obligerez infiniment, et rendrez service à une personne bien digne de vos bons offices. Je vous serai reconnaissant de le présenter à mon ami le docteur de Lancey, et peut être serez-ce connaître à Mr. Johnson. J'ai l'honneur, &c.

(Signé) A. B. QUINBY.
Principal de l'Académie de Hagerstown.

Hagerstown, 4 *mai* 1830.

A Monsieur B. Tronchin.

Monsieur,—C[illegible] sir que je vous offre [illegible] est à mon pouvoir, à vous aider dans vos recherches d'une place plus lucrative que celle que vous occupez en ce moment. Je m'estime heureux de consigner ici l'opinion que m'ont inspirés en vous le *professeur* et le *citoyen*. Je crois fermement que vos titres à une confiance entière sont incontestables par votre habileté sous le premier rapport, et par vos mœurs irréprochables et votre conduite exemplaire sous le second. Recevez mes vœux bien sincères pour votre réussite. Votre amie.

(Signé) ANNA M. INGLIS.

Hagerstown, 4 *mai* 1830.

MM. KAUFFER & co.—Philadelphie.

Messieurs,—Le porteur de cette lettre, Mr. Tronchin quitte notre ville ce matin pour Philadelphie, où il va chercher une place plus agreable et plus lucrative que toutes celles qu'il peut espérer ici. Il a donné pendant les six derniers mois dans mon institution, des leçons de Français, d'Espagnol et d'écriture. J'en ai été très satisfait; son mérite suivant moi, est bien au dessus des encouragemens qu'il pourra recevoir dans cette partie des Etats-Unis. Non-seulement il est profondément versé dans les langues Française et Espagnole, mais même il a une connaissance parfaite de la langue Anglaise, avantage que possèdent bien peu de professeurs étrangers. Il est, en outre, excellent teneur de livres, et a donné aussi des leçons dans cette branche d'instruction. Si vous pouvez lui être de quelque utilité, vous obligerez infiniment votre dévouée

(Signé) ANNA M. INGLIS.

Hagerstown, (Md.) 7 *juin* 1830.

Mr. Tronchin, professeur des langues Anglaise, Française et Espagnole a demeuré dans cette ville environ huit mois; c'est avec plaisir que je lui donne ce certificat d'assiduité et de capacité: mon fils dans sa quinzième année a fait des progrès étonnans sous lui, et je regrette beaucoup que Mr. Tronchin n'ait pas eu un nombre d'élèves assez considérable pour pouvoir rester ici. Je n'ai connu rien de la conduite de Mr. Tronchin qui puisse empêcher de le compter parmi les professeurs les plus respectables.

(Signé) GEORGE HAGER, négt.

☞ Le soussigné declare que les originaux des certificats et lettres ci-dessus sont en sa possession, et qu'il les montrera, en tout temps, aux personnes qui désireront en prendre connaissance.

10 nov—15,3ps B. TRONCHIN.

CHIRURGIE DENTAIRE.

M. J. FONTANGES ayant changé de domicile, profite de cette circonstance pour remercier les personnes qui ont daigné l'honorer de leur confiance et pour informer le public que sa nouvelle demeure est rue Royale No. 248, entre les rues St. Anne et Dumaine.

Ayant suivi un cours complet de Chirurgie-Dentaire sous les professeurs les plus distingués de Paris, il peut affirmer qu'il n'y a aucune branche de sa profession qui ne lui soit parfaitement familière. 5 nov.

LETTRES DE CHANGE, sur Boston, à vendre par

26 nov THEO. NICOLET & CO.

Ventes à l'Encan.

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu samedi, 11 décembre prochain, à la Bourse de Hewlett, à midi precise,

1°. Un Terrain No. 1, situé faubourg Trémé, ayant 28 pieds de face à la rue des Ursulines, sur 96 pieds et 8 pouces, sur la ligne du fond.

2°. Un autre Terrain No. 2, attenant au précédent, ayant 30 pieds de face à la rue des Ursulines sur 110 pieds de profondeur.

3°. Un autre Terrain No. 3, attenant au No. 2, ayant aussi 30 pieds de face, sur 100 pieds de profondeur.

4°. Un autre Terrain No. 4, attenant au No. 3, ayant aussi 30 pieds de face sur 100 pieds de profondeur.

5°. Un autre Terrain No. 5, formant encoignure aux rues des Ursulines et Robertson, ayant 30 pieds de face à la rue des Ursulines, sur 100 pieds aussi de face à la rue Robertson.

6°. Un autre Terrain No. 6, attenant au No. 5, ayant 34 pieds 10½ pouces de face à la rue Robertson, sur 120 pieds de profondeur.

7°. Un autre Terrain No. 7, attenant au No. 6, ayant 34 pieds 10½ pouces de face à la rue Robertson, sur 120 pieds de profondeur.

8°. Un autre Terrain fesant partie du terrain No. 15, entre les rues Trémé et des Marais, ayant 32 pieds 3½ pouces de face à la rue des Ursulines, borné à droite par la propriété de Isabelle Foucher sur la ligne de laquelle propriété ledit terrain mesure 172 pieds 7 pouces, et à gauche par la propriété de Mr. Ramon Otero, sur laquelle ligne il mesure 161 pieds; de là, ledit terrain ouvre de 58 pieds et 3 pouces, toujours en suivant la propriété de Mr. Otero, de manière à donner une sortie d'environ 15 pieds sur la rue des Marais, et de manière aussi à donner audit terrain 120 pieds de profondeur.

9°. Un autre Terrain No. 57, situé au faubourg des Religieuses, ayant 60 pieds 6 pouces de face au chemin St. André, sur 117 pieds 9 pouces 6 lignes d'un côté, 119 pieds de l'autre et 60 pieds sur la ligne du fond.—Toutes les mesures ci-dessus étant mesure française; il sera exhibé les plans de ces divers terrains au jour de la vente.

CONDITIONS :—1, 2 et 3 ans de terme, avec billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

30 nov.

PAR F. DUTILLET.

Ventes de propriétés de grande valeur.

IL sera vendu samedi 4 decembre prochain, à midi précis, à la Bourse Hewlett,

UNE MAISON située rue des Français, près de l'esplanade, entre les rues Moreau et Victoire, en briques et couverte en ardoises, consistant en quatre appartemens, dont trois à feu, un salon, quatre cabinets, et une cave sous l'escalier, une cuisine à etage, en briques et couverte aussi en ardoises, de quatre appartemens dont trois à feu. Le corridor se trouve placé sous le même toit que la maison, et est carrelé en briques, ainsi qu'une galerie qui fait partie de la dite maison, la cour est carrelée en briques, puits et latrines sont aussi en briques. Le tout bâti sur un terrain mésurant 22 pieds de face, (non compris les mitoyennetés) sur 66 pieds de profondeur, (plus ou moins,) bien construit et toute neuve, la maison maintenant occupée donne un revenu de $35 par mois.

Elle est assurées pour sept mois et a un bail de onze mois, à compter du 3 du mois d'août passé.

DE PLUS,

QUATRE TERRAINS.

1o. Deux terrains situés près du bassin de la Compagnie de Navigation. Ces deux terrains sont désignés par les Nos. 11 et 12, au plan dressé le 21 février par Mr. Joseph Pilié, Voyer de la ville. Le No. 11 mesure 63 pieds 10 pouces de face à la rue d'Orléans, et 63 pieds 10 pouces de face à la continuation de la rue St. Pierre. Le No. 12, mesure aussi 63 pieds 10 pouces de face à la rue d'Orléans, et 63 pieds 10 pouces de face à la continuation de la rue St. Pierre. (Le tout mesure française.) Chacun de ces terrains fait face aux rues St. Pierre et Orléans.

2o. Un lot de terre situé dans le nouveau faubourg Marigny, près du Rail Road, rue Bagatelle entre les rues St. Jean-Baptiste et Girod, No. 265, mesurant 60 pieds de face, sur 120 de profondeur, dans l'Iict No. 27, (mesure française.)

3o. Un terrain situé dans le même faubourg, No. 284, rue St.-Avide, entre les rues Annette et St. Antoine, mesurant 60 pieds de face sur 150 de profondeur. (mesure française.)

CONDITIONS.—6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

☞ Les actes de vente seront passés chez Mr. Louis T. Caire, Notaire public, aux frais des acquéreurs. 22 nov—12.

POR F. DUTILLET.

Venta de propiedad[illegible] valor.

SE venderá el sabado [illegible] de Setiembre proximo precisamente á las [illegible] dia en la Lonja llamada Bolsa de Mr. Hewlett.

UNA CASA situada en la calle *des Français*, cerca de la Esplanada entre las calles *Moreau* y *Victoire* la dicha casa es de ladrillos y esta techada con pizara, consiste en cuatro posesiones de los cuales tres tienen sus chimineas, un salon cuatro cabinetes, y una cobacha bajo la escalera, una cosina alta de ladrillo y tambien cubierta con pizarra tiene cuatro posesiones tres de chimineas. El corredor esta bajo el mismo techo de la casa y esta azolado con ladrillo, igualmente: una galeria que hace parte de la casa, el patio tambien esta azolado con ladrillos y son del mismo material el poso y comun. El todo esta fabricado sobre un terreno que tiene 22 pies de frente (no comprendido las mitoyenes) y 66 pies mas ó menos de profundidad, bien construida y toda nueba. La casa actualmente ocupada produce una renta de 35 pesos al mes.

Dicha casa esta asegurada por siete meses, y tiene un arrendamiento de once meses, principiando el 3 de Agosto prócsimo pasado.

ADEMAS.

CUATRO TERRENOS.

1o. Dos terrenos situados cerca del basen de la Compañia de navegacion, designados con los numeros 11 y 12 en el plan levantado el 21 de febrero por Mr. Joseph Pilié Alarife de la ciudad. El del No. 11 tiene 63 piez 10 pulgadas de frente á la calle de Orleans y 63 piez 10 pulgadas á la continuacion de la calle San. Pedro. El del No. 12, tiene tambien 63 piez 10 pulgadas de frente á la calle de Orleans, y 63 piez 10 pulgadas á la continuacion de la calle San. Pedro (el todo es medida francesa) y cada uno de estos terrenos tienen dos frentes uno en la calle de Orleans y otro en la de San. Pedro.

2o. Un lot de tierra en el nuebo faubourg Marigny cerca del camino corredizo (Rail Road), calle Bagatela entre las San. Juan-Baptista y Girod No. 2 9, con 60 piez de frente y 120 de profundidad en la manzana No. 27. (medida francesa.)

3o. Un terreno situado en el mismo faubourg No. 344, calle St. Avide entre las de Annita y San. Antonio con 60 piez de frente y 150 de profundidad (medida francesa.)

CONDICIONES.—6 y 12 meses de credito en billetes endozados a satisfaccion y hypoteca especial hasta la conclusion del pago.

☞ Las actas de la venta se pasaran en casa de Mr. Louis T. Caire Notario Publico al costo los compradores. 22 nov—12.

EN débarquement du navire Alabama, un lot de Beurre de Goshen, 1ère. qualité, à vendre par A. POUPART.

2 nov. No. 20, rue Dumaine.

SAIN-DOUX FRAIS.—Quelques barils de Sain-Doux de 1ère qualité, à vendre par A. POUPART.

4 nov No. 20, rue Dumaine.

VENTES PAR LE MARSHAL.

Pignatel contre *Benoit Subatier.*

EN vertu d'un writ de fieri facias a moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le mercredi 8 de décembre prochain, une Pirogue; aussi, une quantité de comestibles qui s'y trouvent. Saisis dans l'affaire ci-dessus.

27 nov. L. DAUNOY, marshal

Pierre Dupeux vs. *Thomas Johnston.*

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour de Cité, j'exposerai en vente, le Jeudi 23 décembre, à midi, à la Bourse Hewlett, au coin des rues Chartres et St. Louis un nègre esclave nomme William. Saisi dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,

24 nov Marshal.

E. Legoaster vs. *M. Marcos.*

EN vertu d'un writ de fieri facias a moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge associé, j'exposerai en vente, le vendredi 3 décembre à 4 heures à l'office du Marshal, rue St. Anne une ARMOIRE, saisi dans l'affaire ci-dessus.

L. DAUNOY,

24 nov. Marshal.

Joseph Henry, contre *le capt. Blany, la goelette Escambia et ses propriétaires—Reed* contre *les mêmes.—P. Fernando* contre *les mêmes.*

EN vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge associé de la cour de cité, j'exposerai en vente, le jeudi 16 dé décembre prochain, à midi, à la Bourse Hewlett,

La goëlette **ESCAMBIA**, ses agrès et apparaux, mouillée au fleuve, en face de la rue Conti. On peut examiner ses voiles &c. chez M. Spearing, rue St. Philippe. La dite goëlette est saisie pour satisfaire aux poursuites ci-dessus.

16 nov. L. DAUNOY, marshal

VROUMAGE offre à vendre les articles suivants, reçus par le navire Henry Astor, de Bordeaux.